

POLICULTURES

Novembre-décembre 2015

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 196

page 4 > le patrimoine immatériel à l'heure du développement durable, page 5 > La chronique de Jacques Bertin : on, la France, page 6 > les artistes français et le monde, page 7 > le nouveau visage de St'art, page 8 > Africolor, le festival pont, page 9 > Rivesaltes, mémoire d'un siècle, page 10 > Piano et Le Corbusier, itinéraires croisés, page 11 > Un mois culturel en bref, page 12 > Note de lecture: les enjeux du patrimoine mondial.

AIMER LA VIE

Culture : le mot est trop abstrait pour signifier quoi que ce soit, et il ne faut pas s'étonner qu'on n'arrive jamais à le définir, ou qu'on en donne trop de définitions. Mais une culture, on vient tragiquement de nous rappeler ce que c'est : une manière et, mieux encore, un art de vivre. Par exemple, l'art de jouir d'une terrasse de café les soirs où le temps est clément, l'art de partager une musique, l'art de marcher tranquille dans les rues d'une ville, l'art d'avoir des relations empreintes d'humanité.

Cette culture-là, si on ne cherche pas à la définir, c'est qu'elle semble nature plus que culture, tant elle paraît être l'air qu'on respire. Mais viennent des moments où nous comprenons qu'elle n'a rien de naturel, qu'elle est un acquis, que cet acquis est le sel de notre vie, et que nous avons à le porter aussi haut que possible, pour nous et pour l'idée que nous nous faisons de la vie.

Quelques jours à peine séparent les attentats qui ont endeillé la France de la conférence de Paris sur le climat. Autour de cette conférence, beaucoup d'artistes se sont mobilisés. C'est une mobilisation pour la vie, pour une planète habitable et plus juste, c'est-à-dire une planète dont tous ses habitants pourront jouir et qu'ils pourront tous aimer.

suite page 4

DÉMOCRATISATION : LES PREUVES DU SUCCÈS

On a beaucoup trop dit et écrit, depuis des années, que la démocratisation de la culture était un échec. C'était une manière de renoncer devant de supposées barrières socio-culturelles, avec ce que ce discours pouvait avoir de condescendant. Il y avait un corollaire: le partage entre une culture, dite savante, pour les héritiers et une culture, populaire, pour les autres.

L'observation du terrain avait beau démontrer les progrès des pratiques culturelles à travers le pays, les discours changeaient peu. Mais maintenant ce sont les enquêtes et les études qui mesurent les unes après les autres les progrès réalisés. On finit par récolter le fruit d'années de politiques

d'investissement et de présence. Les musées en sont un exemple remarquable : l'effort décidé dans les années 80 produit ses effets maintenant. Et on constate que la culture "cultivée" est une culture pour tous. On voit que, comme pour les concerts de musique classique (notre précédent numéro de *Policultures*), l'éducation a un rôle majeur, puisque les enfants entraînent leurs parents. De tout cela, les responsables politiques nationaux et locaux ne peuvent évidemment que tirer des leçons, et des encouragements, précieux dans les temps que nous traversons.

Lire pages deux et trois



DÉMOCRATISATION : LES PREUVES DU SUCCÈS

DES ENQUÊTES SOULIGNENT LES PROGRÈS DE LA PRATIQUE DES MUSÉES ET DES SITES

Il était de bon ton de proclamer, notamment en s'appuyant sur la longue série des "Pratiques culturelles des Français", que la démocratisation est un échec, et qu'elle n'a produit que des effets décourageants. De quoi, au fond, alimenter un discours sur une culture faite pour les uns et pas pour les autres, et un autre discours, sur la priorité à donner à la culture de ces autres, puisqu'ils seraient imperméables à la première. L'enquête de l'Association française des orchestres dont nous avons rendu compte dans le précédent numéro enfonçait un large coin dans ces certitudes. Une autre enquête vient infirmer le jugement qui a trop longtemps prévalu, celle qu'a réalisée le CREDOC pour le ministère de la culture (Direction générale des patrimoines). Cette enquête révèle un intérêt fort et croissant des Français pour les musées, les monuments et les sites. Deux chiffres résument cet engouement : dans les douze mois ayant précédé l'enquête, 61% des personnes interrogées avaient visité des monuments ou des sites, et 39% avaient visité un musée ou une exposition temporaire. "Cette large proportion, commentent les auteurs de la note relative à ces résultats, devrait amener

à changer le regard habituellement porté sur les pratiques de visites culturelles, souvent perçues comme réservées à une "élite" disposant d'un capital culturel et économique important". Ce commentaire s'appuie sur des données plus précises. Entrons donc dans les détails.

UNE DYNAMIQUE

Premier point : la dynamique est favorable. Entre 2012 et 2014, la proportion des Français ayant visité un monument, un musée ou un site a progressé de trois points. Mais, en outre, cette progression a concerné les moins diplômés. Difficile de faire mieux pour les bac + 3 et plus, stables à 90%. Mais la catégorie BEPC, CAP, BEP, passe en deux ans de 52% à 57% de personnes ayant fait au moins une visite patrimoniale. Si on observe l'évolution par catégorie sociale, on constate qu'entre 2012 et 2014 la proportion des employés ayant dans l'année visité un musée, un monument ou une exposition est passée de 57% à 62%, et celle des ouvriers de 44% à 51%.

Deuxième point : les mesures de gratuité ont un impact important. Un Français sur cinq a déjà profité de la gratuité le premier dimanche du mois, constate l'enquête, et "les personnes qui utilisent cette offre de gratuité se recrutent davantage parmi nos concitoyens ayant renoncé au moins à une visite dans l'année en raison du prix d'entrée". Parmi les personnes ayant bénéficié de la gratuité du premier dimanche du mois, 31% avaient, dans l'année,



DÉMOCRATISATION : LE SUCCÈS

SUITE DE LA PAGE DEUX

renoncé à plusieurs visites à cause du prix, et 28% à une visite pour la même raison.

On peut lire ces résultats à la lumière d'une autre analyse, celle qu'ont livrée, sur les publics des musées, trois auteurs de la Direction du patrimoine, Jacqueline Eidelman, Anne Jonchery, Lucile Zidi, dont les deux premières ont également participé à l'enquête du CREDOC.

"Qu'il s'agisse des flux de fréquentation, du taux de pratique à l'échelle nationale, de la composition sociale de l'audience ou de la réception de l'offre muséale via les indicateurs de satisfaction, on aperçoit clairement à l'œuvre le processus de transformation d'une pratique longtemps considérée comme élitiste. L'action publique qui, depuis un demi-siècle, a permis une reconfiguration du paysage muséal (...) finit par porter ses fruits : la thèse d'une inertie du corps social face à la culture et ses institutions se délite progressivement".

Le premier signe de cette évolution est une augmentation spectaculaire de la fréquentation des musées. Pour les seuls musées nationaux, elle a augmenté de 71% entre 2002 et 2011, passant de 16,6 à 28,5 millions de visites. Certes, il y a

dans cette croissance une part due à celle, forte, du tourisme national et international pendant cette période. Mais ce n'est pas la seule cause. Ce mouvement a été, notamment, favorisé par l'exceptionnel mouvement de construction et de rénovation de musées entrepris en France à partir des années 80 et par les efforts de médiation qui ont suivi.

L'EFFET GRATUITÉ

Paradoxe ? La croissance a été réalisée alors que les tarifs ont, sur la période, fortement augmenté en moyenne. En fait, cette augmentation des tarifs a été contrebalancée par des politiques d'encouragement à certaines périodes ou pour certains publics. Entre 2006 et 2010, constate l'étude, "la part grandissante des entrées gratuites est pour l'essentiel responsable de l'augmentation globale de la fréquentation". Les entrées gratuites ont représenté 42% des entrées, et leur croissance en cinq ans a été de 35%, alors que pendant ce temps les entrées payantes n'augmentaient que de 3%.

Le croisement avec l'enquête du CREDOC et d'enquêtes relatives à la gratuité (certains jours pour tous ou tous les jours pour les jeunes) souligne

ce que certains, au ministère, dans les musées, ont longtemps refusé de voir: la gratuité a des effets positifs sur la composition des publics. Il est ainsi constaté qu'en régime de gratuité pour tous, les classes "moyenne-inférieure" et "populaire" sont plus représentées que les classes "supérieure" et "moyenne supérieure" (48% contre 43%). L'effet est particulièrement sensible sur les 18-25 ans, qui bénéficient d'une gratuité totale depuis 2008. Entre avril 2009 et décembre 2011, leurs visites ont augmenté de 33%. Deux jeunes sur trois ont pris en compte la gratuité dans la décision de visiter un musée. Un quart d'entre eux viennent de milieux populaires et "ce sont ceux-là qui s'avèrent les plus mobilisés par la gratuité". Les enquêtes montrent aussi un rapport parents-enfants qui rejoint celui de l'enquête sur les publics des concerts de musique classique dont nous avons parlé le mois dernier : les enfants entraînent les parents., et les aident à surmonter "une sorte de timidité culturelle". L'enfant est "facteur de démocratisation".

CREDOC *Les Français apprécient de plus en plus les visites patrimoniales* Note de synthèse n°20 Novembre 2015

Musées et publics Bilan d'une décennie (2002 - 2011) Direction générale des patrimoines Ministère de la culture

PONCIFS

Deux poncifs sont enfin en train de s'effondrer. Le premier est l'échec de la démocratisation. Il faut croire que l'analyse manquait de recul. Nous n'avons cessé, pour notre part, de penser le contraire, et les enquêtes dont nous rendons compte ci-dessus confirment les progrès. Comment s'en étonner ? Les efforts des institutions, mais aussi de l'école, depuis une génération, ont été considérables, et ils ont accompagné la mutation sociale de la France. Les chiffres qui se dévoilent maintenant sont

un encouragement à persévérer. Deuxième poncif : la vanité d'une politique de gratuité, censée ne profiter qu'aux plus riches et aux plus instruits. Il y a eu, là-dessus, beaucoup de commentaires intéressés de musées, et du ministère lui-même, dont l'œil était plus fixé sur le tableau des recettes que sur celui de la composition des publics. Les chiffres succèdent maintenant aux chiffres pour prouver l'effet positif non seulement sur le nombre des entrées, mais aussi sur la composition sociale des publics.

A lire aussi le rapport d'étude que l'Observatoire des politiques culturelles vient de publier : "Élargir la participation à la vie culturelle : expériences françaises et étrangères". L'étude avait été commandée par France Stratégie, ex Commissariat général à la stratégie et à la prospective. www.observatoire-culture.net

LE PATRIMOINE MONDIAL IMMATÉRIEL À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENDEZ-VOUS

ODYSSÉES EN YVELINES

Une biennale jeunesse plus ambitieuse que Tintin, puisqu'elle vise un public de 6 à 106 ans. Le festival Odyssées en Yvelines en est à sa 10^{ème} édition, depuis sa création en 1997. Cette année, 200 représentations dans tout le département des Yvelines, de janvier à avril, et, du 16 au 30 janvier, un temps fort, Cité-Odyssées, au Théâtre de Sartrouville, CDN, organisateur et producteur de la biennale.

18 janvier au 7 avril
www.odyssees-yvelines.com

OPÉRA : RENCONTRES PARTICIPATIVES

RESEO (Réseau européen pour la sensibilisation à l'Opéra, à la musique et à la danse) et l'Opéra de Rouen Normandie organisent deux journées de rencontres professionnelles consacrées à « la relation sacrée entre la scène et le public et ses évolutions ». Point de départ : « depuis quelques années, de nouvelles formes sont apparues, impliquant la participation du public à la représentation, désacralisant ainsi cette relation scène/salle et permettant au spectateur de devenir acteur. »

14 et 15 janvier Rouen
www.reseo.org

L'inscription sur la liste du patrimoine immatériel devient elle aussi un enjeu de développement économique et touristique. Loin des intentions premières.

La session 2015, la dixième, du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel se tient du 30 novembre au 1er décembre à Windhoek (Namibie). Elle a à son programme l'examen de trente-cinq candidatures à l'inscription sur la liste représentative, et celle de huit candidatures à l'inscription sur la liste de sauvegarde urgente.

Pour prendre sa décision sur les trente-cinq candidatures présentées, le Comité s'appuiera sur les recommandations d'un « Organe d'évaluation » qui propose, sur l'ensemble, quinze renvois à un prochain examen, après amélioration de la candidature, et cinq refus. Le dossier présenté par la France conjointement avec l'Andorre et l'Espagne, les fêtes du solstice d'été dans les Pyrénées, fait l'objet d'un avis favorable.

La convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, signée en 2003, a connu un succès rapide. Pour de mauvaises raisons ? Il est

en tout cas avéré aujourd'hui que, si 163 États l'ont signée, la grande majorité d'entre eux ont les yeux fixés sur cette liste, que l'UNESCO refuse de considérer comme centrale dans son travail, mais dont beaucoup semblent attendre des effets aussi prometteurs sur le plan touristique que la liste du patrimoine mondial qui, elle, concerne le patrimoine bâti ou naturel.

LIEN SOCIAL D'ABORD

On attache plus de prix, à l'UNESCO, aux processus de sensibilisation au patrimoine immatériel, celui-ci étant considéré comme porteur de lien social au sein d'une communauté, et aussi, parfois, d'exemples pour d'autres communautés dans le monde. C'est pourquoi, du reste, les candidatures doivent être l'émanation réelle d'une communauté, et non pas le faux nez d'une candidature portée par exemple par des intérêts économiques. L'un des dossiers rejetés cette année est celui de la Slovaquie, présentant un saucisson

certes local, mais dont le classement, estiment les experts, ressort simplement d'une appellation d'origine. Pour l'UNESCO, le moment le plus important de la session est le premier jour, celui du suivi de ce qui a été fait par les États sur les inscriptions passées : « voir si la convention arrive à changer les choses », résume Cécile Duvelle, Secrétaire de la Convention.

La session aura aussi à se prononcer sur deux points importants :

- un nouveau chapitre de la convention concernant la place du patrimoine immatériel dans le développement durable
- une avancée vers un modèle de code d'éthique, autour de douze propositions. La première de ces propositions est que « Les communautés, groupes et individus doivent jouer le rôle principal dans la sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel, en particulier son identification, sa transmission et sa revitalisation. »

www.unesco.org/culture/ich

aimer La Vie (SUITE DE L'ÉDITORIAL)

On sait que cela ne va pas de soi, mais le regard que nous portons sur notre planète, sur notre ville, sur notre quartier, sur la nature qui nous entoure est au cœur de notre culture, notamment parce que nous aspirons à la beauté et que nous la voudrions partout autour de nous, ce qui n'est hélas pas toujours la cas. Il s'agit d'y vivre bien, seul ou ensemble.

Ce n'est certes pas l'image que nous donne le monde aujourd'hui, qui se présente entre menaces terroristes et peur de catastrophes entraînées par le réchauffement climatique.

L'art a, de tout temps, traduit les faces claires et les faces sombres de la vie. La culture, a déclaré la ministre de la culture après le 13 novembre, "est une arme de

destruction massive contre le terrorisme." On sait depuis longtemps qu'il n'en est rien, que des hommes de culture ont embrassé le nazisme, qu'il y a des cultures qui assèchent. On sait que, loin des images guerrières, c'est un toujours mieux vivre ensemble qu'on cherche, et qui fonde notre culture.

Philippe Pujas

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

ON, LA FRANCE

Qu'est-ce qui se passe dans ta tête, quand tu vois que le gars de la pizzeria d'à côté a mis un drapeau tricolore devant sa porte ? On s'en foutait un peu, nous aussi, de la France, ce machin qui marchait tout seul – en claudiquant, oui (la France vieillotte, tout ça...) Mais voilà que le monde entier nous l'envoie dans la tronche : la France, va falloir t'en occuper, dis donc ! Lui donner du sens. A toi d'agir.

Ah, moi non plus, je n'aime pas trop ces symboles, drapeaux, hymnes, garde-à-vous. Mais je mets ça depuis mes vingt ans sur le compte de mon caractère – et non pas des symboles. J'ai toujours su ce que je devais à cette culture et ce que je lui devais, en retour. Et j'assumais. Suis-je devenu nationaliste ? Pas. Je suis juste d'ici. Je suis on. L'Histoire et le monde viennent de me le crier. Il faut l'assumer.

Car voilà que dans tous les pays du monde, on chante la Marseillaise ! Cette idée, qu'un metteur en scène de cinéma n'aurait pas osée : un stade en Angleterre, d'une seule voix, qui vient nous rappeler que la France existe encore dans le monde entier comme une référence, une valeur. Du coup, on grommelle, bon, on y va...

Voilà les plus récentes réflexions que m'inspire ce pays. Ce pays qui, hier encore, allait mal, tout le monde le savait, tout le monde le disait. Ma concierge, mon plombier, mon député. Crise économique, oui mais crise culturelle et crise morale, surtout.

Tenez :

- la langue : ce sont les élites – ou supposées telles, puisque le terme n'a rien de scientifique – qui sont à l'avant-garde du dévergondage, de l'approximation, du snobisme anglophil.

- l'éducation ? Le système égalitaire s'effrite : on a compris que c'est au bénéfice des classes supérieures ; moins de démocratie, moins de république et donc de sens républicain...

- la culture, marquée par d'un côté le terrorisme du génie personnel : subventionnez et taisez-vous ; et de l'autre côté par le chaubise sans entrave (matraquage, massification de la consommation, terrorisme de la mode...)

- la France ? Oui, comme si tout était fait pour effacer ce machin archaïque. L'Etat ? Oui, la diminution de l'Etat par l'Europe et les privatisations de toutes sortes.

- et la mondialisation, comment s'opposer ? Comment continuer à être ? Et être quoi ?

- et je ne vous parlerai pas de la dissolution de la

famille. Voici l'avenir : chacun tout seul, toute la vie durant, avec parfois un associé provisoire. Un idéal de vie...

- le social : l'oubli des classes populaires nationales et leur remplacement par de nouvelles classes prolétariennes immigrées... Et cette expression insultante aux pauvres : l'Etat-providence.

- l'immigration ? Comment, sans débat, on est passé de l'assimilation à l'intégration. L'immigration, vous savez bien, qui ne pose aucun problème (excepté ceux venant de vous, méchants Français) ; et donc les frontières doivent être ouvertes, sinon, vous êtes des salauds. Pendant une génération (c'est long !) la classe parlante (culture, presse, université) a refusé qu'on aborde sérieusement les problèmes liés aux immigrations, sous prétexte de racisme. Il fallait lutter contre la « rétractation identitaire », « les peurs » ; lutter contre ces gens de la campagne profonde, « votant FN alors qu'ils n'y a pas d'immigrés chez eux », comme s'ils étaient incapables de penser.

Bref, ce pays était à la dérive surtout parce que les classes supérieures ne voulaient plus de pays – sauf celui du pognon. Et les classes qui sont juste en dessous cravachaient pour embarquer avant qu'il soit trop tard.

C'est un sujet culturel ! Et là, je veux insister à nouveau – et lourdement – sur la responsabilité énorme de la classe parlante d'avoir fabriqué un sujet tabou. En parler faisait de vous un dangereux lepeniste. Nous paierons longtemps pour ce retard.

(Le ton a changé récemment ; lorsqu'on a parlé soudain des « réfugiés », il y a quelques mois. On peut dorénavant poser des questions, réfléchir en public, proposer des choix : ça coûte combien ? Santé publique ? Ecoles ? Qu'exiger d'eux ? Combien en accueillir ? Où les loger ? Comment entretenir le local ? Paiement des assurances ? On peut...)

Soudain, l'Histoire nous réveille ! Et qui je vois apparaître dans l'écran ? La France. La « nation », mot obsolète jusqu'à l'autre jour. Et voici le peuple ! Dis, tu l'as vu, le peuple, le ringard ? As-tu vu la dignité, la retenue, le respect d'autrui de tous ces gens, par millions, dans les rues, les associations, les lieux publics ?

Chacun pense, chacun ressent que la seule réaction possible est l'expression du « on », le « nous autres », la France, son histoire, sa culture et ses lois, bref, la nation. Et là, on sent que l'intelligentsia hésite, le moteur broute, le machine à bla-bla piétine.



Oui, l'intelligentsia en avait très marre de la France, cette matrone acariâtre, cette horloge détraquée. Mais, du monde entier, un cri unanime : Vive la France ! nous ramène bon gré mal gré à notre histoire. A l'Histoire. Reste à attendre. Pas ce que va dire le peuple, non. Lui, son silence est une marée : on assume. Mais les classes parlantes. Ce que vont dire les classes parlantes. Moi qui m'éloignais chaque jour davantage de ces groupes, leurs journaux, leurs tics de langage, leurs tabous, voilà que je me mets à les observer, ironique et méfiant. Comment vont-ils assumer ce changement ? Maintenant que le monde a réveillé la France, que l'étranger compte sur nous, sur on, comment la bourgentsia (ou : intelligeoisie) va-t-elle faire évoluer son discours ?

Ce qui devrait changer ? Ce moralisme quasi-puritan : on est dans le camp du bien, on est dans l'avenir, sans œillères, sans frontières, fini la France ! Et tous ces mots de passe : France rabougrie, les peurs, nauséabond, populisme, identitaire, rejet de l'autre, frilosité, repli sur soi... L'intelligentsia, au lieu de nier « l'identité nationale », va être obligée de la définir. Va falloir bosser les gars ! Et on les sent gênés aux entournures, pour le moins.

L'unité nationale ? Le monde parlant va-t-il revenir vers le peuple, c'est la question. Pas besoin de lire Bourdieu pour comprendre que la *distinction*, c'est *se distinguer de*. D'où le thème du méchant français ringard, on avait compris. Puis la haine de nous, de on, puisqu'il faut aller vers le large, être contemporain ! Le problème, c'est que la Marseillaise est venue de pays beaucoup plus identitaires que nous ! D'où une contradiction... Eh bien, comment ils vont faire pour reprendre la main et la parole, faire oublier qu'ils se sont plantés, va être mon sujet favori, dans les temps prochains. Qu'est-ce que On ? JB

LES ARTISTES FRANÇAIS ET LE MONDE

Une question récurrente : pourquoi si peu de Français dans les classements des artistes qui atteignent des cotes élevées dans le monde ? Analyses et réponses différentes.

Aux alentours de la FIAC, un problème récurrent revient : pourquoi les artistes français sont-ils si mal placés dans les classements internationaux ? On n'a pas échappé à cette question cette année. Le dernier rapport Artprice sur "le marché de l'art contemporain" confirme le constat : dans les ventes publiques de juillet 2014 à juin 2015, les Français sont rares, et dans les profondeurs du classement.

Cet automne, deux approches différentes abordent, à leur manière, la question. La plus frontale est celle du sinquantanque "Terra nova" (qui se définit lui-même comme "la fondation progressiste", ce qui signifie qu'il est à la droite du PS). Terra nova a publié une note sur le thème "création et marché de l'art : comment renouveler l'attractivité de la France ?"

Le recul de la France ennuie beaucoup Terra nova, parce que "dans la compétition que se livrent les grandes métropoles européennes, l'attractivité artistique joue un rôle important". Pour redresser la situation, le sinquantanque fait plusieurs propositions, au centre desquelles se situe la formation. Si les artistes se vendent mal, c'est qu'ils sont eux-mêmes mauvais vendeurs. Il est donc urgent, plaide Terra nova, de les ouvrir à autre chose que leur art : notamment "systématiser l'enseignement d'outils de gestion". Ou encore : "une



FIAC 2015

préparation aux méthodologies de recherche et d'échange avec des spécialistes d'autres disciplines peut aujourd'hui s'avérer aussi pertinente qu'une formation théorique en histoire de l'art". C'est dans cet esprit "artiste-entreprise" (pour reprendre le concept développé par Xavier Greffe) que sont aussi proposés des "pôles de création et des pépinières à l'image des incubateurs d'entreprises", qui "permettraient de mettre en relation les différents protagonistes du secteur".

Terra nova cherche aussi la solution du côté d'un nouvel environnement juridique et fiscal. Notamment la modification du droit de suite, dont le paiement pourrait être imputé à l'acheteur, ou qui pourrait être supprimé pour les héritiers de l'artiste.

L'IMPOSTURE

Loin de l'image de l'artiste et du collectionneur animés par le seul goût de l'argent, Aude de Kerros, artiste et essayiste, se place sur un autre plan dans son dernier livre, "L'imposture de l'art contemporain", sous-titré "une utopie financière". Aude de Kerros constate que la valeur de l'art contemporain est fixée par une rencontre entre marché et institutions, et juge que les institutions françaises sont très largement responsables du recul d'influence constaté aujourd'hui : dans les années 60, celles où se joue le premier acte de l'histoire, "les critères de référence des fonctionnaires français qui travaillent aux collections, aux expositions et aux accrochages proviennent de New-York." C'est encore sous ce signe que se constitueront, à partir des années

80, les collections des FRAC. Et la responsabilité des institutions est lourde, dit encore Aude de Kerros, dans la nouvelle étape qui s'ouvre en 2008, celle de la suprématie du "financial art", qui trouve son efficacité dans la conjonction entre les quelques acteurs majeurs du marché et les institutions qui les valorisent par des expositions. On pense notamment à Jeff Koons à Versailles et à Beaubourg.

La note de Terra nova traduit à sa manière, révélatrice, le climat dans lequel baigne l'art en France, et qui est précisément celui que dénonce Aude de Kerros. Terra nova déplore "un décalage entre les choix souvent conservateurs des collectionneurs qui se tournent majoritairement vers la peinture (90%), la sculpture et la photographie tandis que l'art vidéo et les installations sont très peu représentés dans les collections". Pour mettre fin à cette (sans aucun doute lamentable) situation, le cinquantanque suggère "un travail de médiation piloté par des institutions publiques." On ne saurait mieux expliquer les choses...

Terra nova *Création et marché de l'art : comment relancer l'attractivité de la France ?*
www.tnova.fr

Aude de Kerros *L'imposture de l'art contemporain* Éditions Eyrolles 2015

LE NOUVEAU VISAGE DE ST'ART

Pour ses vingt ans, solidement installée, la Foire d'art contemporain de Strasbourg amorce quelques changements, sans révolution

St'Art, la Foire d'art contemporain de Strasbourg, a vingt ans. Elle est solidement installée, avec ses 95 galeries de huit pays et ses 25 000 visiteurs en moyenne. Des galeries dont beaucoup sont fidèles, revenant avec constance année après année. Les galeristes avancent tous les mêmes raisons pour expliquer cette fidélité : un esprit cordial, des coûts sensiblement moins élevés que dans les grands salons parisiens (on est ici trois fois moins cher qu'à Paris), et puis, argument évidemment décisif, on y vend : 900 œuvres l'an dernier, selon le Salon.

On y vend quoi ? surtout de la peinture. De la bonne et de la moins bonne. Histoire de satisfaire tous les goûts, peut-être. Mais cette foire qui s'affirme fièrement comme la première en région et la troisième en France après la FIAC et Art-Paris est confrontée comme d'autres aux nécessités économiques, qui font que tout n'est pas du même niveau ; on trouve à St'art l'opposition qu'on trouve ailleurs entre œuvres prestigieuses et œuvres médiocres.

Ce qui, au fond, importe peu. Quand on est sur le stand de la galerie Bertrand Trocmez (Clermont-Ferrand), qui propose



de très belles peintures de l'abstraction lyrique française, ou celle du Marseillais Najuma, qui va de César, Chassac et Hartung à Bernard Moninot, ou encore celle de la galerie belge CaD, qui expose de superbes Corneille et des non moins superbes Bram Bogart, on se dit que tout va bien. Et qu'il y a une offre pour une très large gamme de collectionneurs.

UNE SECTION PHOTO

Pour ses vingt ans, St'Art a un peu changé, sous l'impulsion du nouvel actionnaire de Strasbourg Événements, GL Events, grosse machine qui a apporté sa patte. Plus de clarté dans la disposition des stands, regroupés par familles,

quelques innovations comme un service d'emballage ou un bureau d'information sur la défiscalisation des œuvres d'art. Et une nouveauté dont l'avenir dira si elle est bonne. Chaque année, le salon mettait en avant un collectionneur, qui venait avec quelques-unes de ses belles pièces et transmettait sa passion et ses choix. Désormais, c'est une institution qui sera invitée. La première est la Maison européenne de la photographie (Paris), qui présente des photos de Bettina Rheims et trois vidéos venues du Fresnoy. La MEP sert de locomotive à une nouvelle section "photo" qui est elle-même appelée à être développée.

RENDEZ-VOUS

ARTISTES ET CLIMAT

Pendant la durée de la conférence de Paris sur le climat, une programmation où se croisent artistes, scientifiques, penseurs, avec entretiens, rencontres, performances, projections. Coproduction association COAL et Gaité-Lyrique.

1er au 11 décembre
Paris Gaité Lyrique
artcop21.com

SITEM

Le SITEM (salon des musées, des lieux de culture et de tourisme) revient, pour sa 20ème édition, avec ses ingrédients : stands, ateliers et conférences. Accès gratuit sur réservation.

12 au 14 janvier
Paris Docks - Cité de la mode et du design
www.museumexperts.com

BELLES DE JOURS À ÉVIAN

Sous le titre « Belles de jour », le Palais Lumière, à Évian, va proposer des « figures féminines dans les collections du musée des beaux-arts de Nantes. » Ce sont les années 1860 - 1930 qui seront mises en avant. On y croiera Sonia Delaunay, Maurice Denis, Jean-Gabriel Domergue, Van Dongen, Marie Laurencin, Sigmar Polke, Suzanne Valadon, Félix Vallotton et beaucoup d'autres : en tout, plus de 70 œuvres.

6 février au 29 mai
Palais Lumière Évian
www.ville-evian.fr

BUREN À BRUXELLES. L'institution bruxelloise BOZAR (Palais des Beaux-Arts) invite Daniel Buren au printemps prochain. Une manifestation selon deux temps : un film et une exposition. Celle-ci réunira environ 70 œuvres d'artistes qui ont inspiré Buren ou dont il se sent proche. Il y aura Picasso, Matisse et Cézanne, mais aussi beaucoup de contemporains. Le film est composé par Daniel Buren. S'y retrouveront nombre d'interventions de l'artiste depuis plus de cinquante ans. Intitulé "une fresque", le film se présentera sous la forme d'un mur d'images.

Daniel Buren; Une fresque 19 février au 22 mai. A peu près en même temps à Bozar : Theo van Doesburg et des gravures de Rembrandt "Rembrandt en noir et blanc" (26 février au 29 mai)

www.bozar.be

AFRICOLOR, LE FESTIVAL PONT

RENDEZ-VOUS

NOUVELLE - GUINÉE



Comme un clin d'œil à la COP21, l'exposition que présente le musée du Quai Branly explore les rapports entre le fleuve Sepik, en Papouasie-Nouvelle Guinée, et les populations riveraines. Exposition-modèle de ce que peut faire le Quai Branly : vulgarisation de travaux de recherche récents, et choix des œuvres à la fois pour leur intérêt esthétique et pour leur intérêt ethnographique.

Sepik, arts de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Jusqu'au 31 janvier

SÉNOUFOS

Sous l'étrange titre "Senufo", le musée Fabre de Montpellier accueille une exposition consacrée au très riche art des Sénoufos d'Afrique de l'ouest. Étrange ? tout s'explique quand on sait que l'exposition vient des États-Unis, et à Montpellier, on n'a même pas pris le soin de restituer la graphie francophone ! Triste et accablant.

Musée Fabre Montpellier

Jusqu'au 6 mars

Festival des musiques africaines en Ile-de-France, Africolor a aussi l'ambition de créer des liens avec les pays africains, notamment le Mali.

Le festival Africolor se tient entre novembre et décembre en divers lieux de la Seine-Saint-Denis. Il en est à sa 27^{ème} édition, il est donc solidement implanté dans sa géographie comme dans son histoire. Avec ses spécificités : dédié aux musiques africaines, c'est un festival qui intègre les enjeux politiques, et se pose en militant du développement africain et de la coopération. Des concerts, des débats, des ateliers et des masterclass, du cinéma, avec cette année le film "Capitaine Thomas Sankara" (*lire ci-dessous*), hymne au mythique président burkinabé.

KAYES

Parmi les traits originaux d'Africolor, les relations que le festival a établies avec la ville et la région de Kayes (deux millions d'habitants), au Mali. Nouées dès les premières années, ces relations ont été amplifiées après la guerre de 2012 - 2013 avec un tryptique : des "rencontres culturelles de

Kayes" où se produisent des artistes de la région ; des circulations d'artistes entre la région de Kayes et l'Ile-de-France; des actions culturelles à Kayes et en Ile-de-France. "Il est important, affirme Sébastien Lagrave, directeur du festival, de reposer sur les deux piliers africain et français". Le choix de la région ne doit rien au hasard : 90% des Maliens d'Ile-de-France en viennent.

L'édition 2015 des Rencontres de Kayes s'est tenue fin octobre. Cette édition s'est construite autour d'un groupe de quatre musiciens, d'une chanteuse et d'une danseuse, Kayes DG (pour "deuxième génération"), nés ou installés en France. Le groupe a trouvé auprès d'Africolor ce dont il avait besoin pour se développer : accompagnement musical, arrangements, appui administratif... Un vrai programme de formation. Directeur d'Africolor, Sébastien Lagrave a accompagné Kayes DG

au Mali. A Bamako, à Kayes, dans les villages d'où beaucoup de jeunes partent pour une traversée périlleuse vers la France, avec des hécatombes : 250 sont morts en route cette année. Les musiciens y ont donné leurs concerts puis, raconte Sébastien Lagrave, ils ont pris d'eux-mêmes la parole sur la question des migrations, ils ont parlé du mirage que représentait l'eldorado européen.

Le festival est largement soutenu par le Conseil régional, ainsi que par le département de la Seine-Saint-Denis, les villes partenaires, l'État et diverses institutions. Et, même si "beaucoup ne sont pas encore conscients que les projets culturels sont les plus importants", les choses bougent. Un exemple : l'Agence française du développement (l'organisme public d'aide au développement), se réjouit Sébastien Lagrave, se pose la question d'intégrer la dimension culturelle dans ses projets).

CAPITAINE THOMAS SANKARA

Il est passé comme un météore dans la vie politique africaine. Président atypique d'un pays parmi les plus pauvres du monde, le Burkina-Faso, il était énergique, séducteur et direct dans son expression. Il portait une ambition pour son pays, contre le néo-colonialisme, contre la corruption, pour le développement. Porté au pouvoir par un coup d'État en 1983, il fut renversé quatre ans plus tard par un autre coup d'État, violent, qui commença par son assassinat.

Il y avait là tous les ingrédients d'une légende durable. Elle est aujourd'hui plus vivante que jamais, et ses traces sont telles que, 27 ans après sa mort, son successeur Blaise Compaoré, bénéficiaire du coup d'État qui l'a tué, est tombé devant une révolte populaire. Et la jeunesse du pays se revendique largement, aujourd'hui, de la figure de Sankara. Les élections présidentielles qui viennent de se tenir le 29 novembre se sont déroulées dans le calme.

Le film "Capitaine Thomas Sankara", de Christophe Cupelin, sorti le 25 novembre sur les écrans français, fait revivre l'homme. Composé d'images d'archives, il montre un président hyper-actif, dérangeant, présent sur tous les fronts, insupportable et généreux, sincère dans ses engagements. Pour ceux qui voudront mieux connaître cet homme devenu mythe, le film est à voir absolument.

RIVESALTES, MÉMOIRE D'UN SIÈCLE



C'était une grande lande, avec ses charmes sous le soleil d'automne, mais terrible quand souffle la violente tramontane d'hiver, que rien n'arrête. C'est sur cette terre peu hospitalière et vide que l'armée décide, en 1938, de s'installer. Ce qui n'aurait dû être qu'un camp d'exercices prend vite, du fait des circonstances, un autre visage : une partie du camp deviendra, presque aussitôt, un sismographe des soubresauts du siècle. Y passeront, pour plus ou moins longtemps, des Espagnols de l'exode massif de 1939, des Juifs étrangers et français, des Gitans, des victimes de l'Épuration de 1945, des prisonniers de guerre allemands, des harkis, des étrangers en situation irrégulière en attente d'expulsion... Fermé en 2007, Rivesaltes est une des mauvaises

consciences de la France.

Il y a quelques années, alors que naissait partout le sentiment du "devoir de mémoire", quelques esprits locaux jugèrent qu'il était dommage de voir périr le souvenir de ces moments douloureux au en même temps que les bâtiments qui en étaient encore les témoins abîmés. L'idée naquit qu'il fallait faire quelque chose. Ces esprits convainquirent vite le président d'alors du Conseil général, Christian Bourquin, maintenant décédé.

RATTRAPÉ PAR L'ACTUALITÉ

Quelques années plus tard, à l'inauguration du Mémorial en octobre, l'Histoire est rattrapée par l'actualité. Le Mémorial prend une nouvelle dimension : il est le lieu où se mettent en

perspective les migrations chaotiques du siècle. Et l'ambiguïté de l'accueil réservé aux populations déplacées : la distance est souvent faible entre hébergement et enfermement.

Il fallait une architecture pour abriter le projet. Elle fut confiée à Rudi Ricciotti. On connaît le goût de l'architecte marseillais pour des constructions sans esbrouffe. Il est, ici, fidèle à sa réputation, et même au-delà : son bâtiment est quasi-enterré, laissant le regard embrasser la solitude de l'espace, gardant ouverte la vue sur les baraques en ruine.

66700 SALSÉS-LE-CHÂTEAU
info@memorialcamp rivesaltes.fr

LA CULTURE ET LA VOITURE « France créative » revient, avec ses chiffres fabuleux sur l'économie de la culture. Son deuxième panorama « de l'économie de la culture et de la création » réaffirme les chiffres qui avaient tant fait rêver quand le premier avait été publié : l'automobile pèse, sur le plan économique, moins que les industries culturelles et créatives (arts visuels, musique, spectacle vivant, cinéma, télévision, radio, jeu vidéo, livre, presse, communication et publicité). Entre 2012 et 2013, cet agglomérat a connu une croissance de 1,2%, soit supérieure à la moyenne de l'économie française. Il a représenté 83,6 milliards d'euros de revenus et 1,3 million d'emplois.
francecreative.fr

L'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) et l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF) ont annoncé, le 6 novembre à Lyon, leur fusion au sein d'une nouvelle association, "France urbaine", qui a élu comme président le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc. La nouvelle association compte 99 adhérents, représentant, soulignait-elle, 30 millions d'habitants.

La Méditerranée en images : c'est ce que propose PriMed, festival du documentaire et du reportage méditerranéen, dont la 19ème édition se déroule du 5 au 12 décembre. 36 réalisateurs en compétition, et, le 11 décembre, un débat sur "les chemins de l'exil". primed.tv

RENDEZ-VOUS

FRONTIÈRES

Au musée national d'histoire de l'immigration, une exposition et une réflexion sur les frontières. Un thème certes largement traité ici et là, mais auquel l'actualité donne une importance aigüe. L'ambition ici est de "comprendre le rôle et les enjeux contemporains des frontières dans le monde et retracer les histoires singulières de ceux qui les traversent aujourd'hui".

Jusqu'au 29 mai
Palais de la Porte Dorée Paris
www.histoire-immigration.fr

LA FOLLE JOURNÉE DE LA NATURE

C'est de la nature qu'il sera question cette année à la « Folle journée » de Nantes. Le thème traverse les siècles, de la Renaissance à aujourd'hui, c'est-à-dire de Clément Janequin à Messiaen et Dutilleul. On entendra même, à Nantes, les « Quatre saisons » de Vivaldi. Mais aussi le traitement par la musique des saisons, de la mer, de la nuit (dans les jardins d'Espagne, au clair de lune et transfigurée), des animaux et des oiseaux, etc.

Région du 29 au 31 janvier 2016
Nantes, du 3 au 7 février 2016
www.follejournee.fr

LES DIX ANS À VENIR

Un forum qui se propose de débattre de la prochaine décennie culturelle. Expositions, débats. Parmi les nombreux intervenants, une poignée d'artistes. Si on juge par le titre du forum, *European Lab Winter Forum*, l'avenir de la culture est anglophone.

15 au 17 décembre
Paris Gaîté-Lyrique
www.europeanlab.com

PIANO LE CORBUSIER, ITINÉRAIRES CROISÉS

Il y a cinquante ans, le premier ouvrait son agence, alors que le second mourait. Les deux voisinent dans des expositions que leur consacre la Cité de l'architecture et du patrimoine

Il y a cinquante ans, Le Corbusier mourait. Il y a cinquante ans aussi, Renzo Piano créait son agence d'architecture. Il devait très vite se faire connaître par le Centre Pompidou, qu'il concevait avec Richard Rogers. Ce double anniversaire donne lieu à deux expositions simultanées à Paris, à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Deux hommages très différents. Le Corbusier, ici, c'est celui de Chandigarh. Chandigarh qui est, pour lui, comme une apothéose. La seule ville dont ce théoricien de l'urbanisme ait vu la réalisation de l'urbanisme ait vu la réalisation s'entreprendre, la seule à laquelle il ait pu appliquer ses idées, et à laquelle il travaillera jusqu'à sa mort. Voulu par Nehru à l'indépendance de l'Inde, la ville, capitale de l'État du Pendjab, a été inaugurée en 1953. Elle est aujourd'hui plus qu'installée : conçue pour 150 000 habitants, elle en compte dix fois plus.

C'est la ville de maintenant qu'a choisi de montrer l'exposition. La ville de maintenant, c'est-à-dire celle qui a été confrontée pendant plus d'un demi-siècle à l'épreuve

de la vie quotidienne, à son appropriation par ses habitants. Pour le faire, les commissaires de l'exposition (Enrico Chapel, Thierry Mandoul, Rémi Papillaut) ont fait appel, principalement, au film. En tout, sept séquences, par l'œil et la caméra de Christian Barani, projetées sur sept écrans voisins qui immergent le visiteur dans la réalité multiple de la ville. Le fruit de trois mois de tournage, en 9600 plans.

Des documents précieux complètent l'exposition : carnets de Le Corbusier, maquettes,...

Que pensent, en définitive, les commissaires, qui ont longuement fréquenté Chandigarh ? Ils rendent un double hommage à la planification et la plasticité de la nature humaine, qui a adapté la ville à ses rythmes en même temps qu'elle appréciait les vertus du plan : la séparation des fonctions de circulation, la division de la ville en secteurs relativement autonomes, la place de la



végétation... Construite selon des canons et une esthétique venus d'ailleurs, Chandigarh est aujourd'hui, soulignent-ils, l'une des villes les plus appréciées de l'Inde. Notamment pour son côté vert : « la nature est la première vision qu'on a de la ville quand on est dedans ». Ils ne peuvent, toutefois, s'empêcher un constat qui est aussi une question : « la métropolisation de Chandigarh avance aujourd'hui à grand pas sans vision urbanistique claire. Les responsables des futurs aménagements sauront-ils tout de même tirer des leçons du projet initial ? »

Un étage au-dessus de Le Corbusier, Renzo Piano. Le second a, une fois, été confronté au premier : c'est quand les Clarisses de Ronchamp lui ont demandé de construire leur couvent sur le site de la fameuse chapelle. Ce fut, on s'en souvient, l'occasion d'une vive polémique, du fait notamment de la Fondation Le Corbusier. Piano se tira de la difficulté par une construction quasi-enterrée, l'un des dix-huit projets présentés par la Cité de l'architecture. L'ensemble, choisi par le commissaire de l'exposition,

Francis Rambert (directeur de l'Institut français d'architecture) donne une idée de la diversité du talent de Renzo Piano, du Centre Pompidou à la grande tour « Shard » de Londres (72 étages) en passant par le Centre Jean-Marie Tjibaou de Nouméa, Ronchamp, la Cité judiciaire de Paris et le musée d'art moderne d'Oslo. On y voit un architecte dont le projet architectural est aussi un projet d'urbanisme, ses constructions pouvant être, comme à Trente (Italie), à La Valette (Malte) ou à Athènes, le point sur lequel s'appuie une reconfiguration de l'espace environnant.

Qu'est-ce qui relie l'ensemble de ces projets étalés sur près d'un demi-siècle ? Un goût permanent de la légèreté, sans doute. Et aussi : « S'il y a un fil rouge à mon travail, avançait Renzo Piano le soir du vernissage, c'est le désir de faire le mieux pour les gens ».

Chandigarh 50 ans après Le Corbusier

**La méthode Piano
Jusqu'au 29 février
citechailot.fr**



UN MOIS CULTUREL EN BREF

29 octobre

TF1 annonce son intention d'acquérir la société de production Newen, dont le chiffre d'affaires est réalisé principalement avec France-Télévisions. La présidente du groupe public s'émeut, mais la ministre de la culture dira son accord avec un projet qui comble son souhait de voir "émerger des champions français de l'audiovisuel".

29 octobre

Karine Gloanec-Maurin, inspectrice générale des affaires culturelles, ancienne présidente de la FNCC, est nommée "haut fonctionnaire en charge de la diversité", une nouvelle fonction.

2 novembre

Remise à la ministre de la culture du rapport de Sylvie Robert, sénatrice, sur l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques.

3 novembre

Le prix Goncourt est décerné à Mathieu Énard pour "Boussole" (Actes Sud) et le Renaudot à Delphine de Vigan pour "D'après une histoire vraie" (Lattès).

3 novembre

La société *Art Héritage*, qui gère le centre d'exposition privé *Pinacothèque de Paris*, est mis en redressement judiciaire.

5 novembre

Mort à 91 ans du penseur René Girard, qui révéla le concept de violence mimétique

9 novembre

C'est Culturespaces, filiale de Gdf_Suez (Engie), qui organisera les expositions du Musée Maillol à Paris, annonce la Fondation Dina Vierny. Le musée était fermé depuis février dernier, après la liquidation

de la société qui gérait jusqu'alors les expositions.

9 novembre

Le rachat de 70% de Newen par TF1 est conclu.

10 novembre

Pôle sud, scène conventionnée dans et musique que dirige à Strasbourg Joëlle Smadja devient Centre de développement chorégraphique.

12 novembre



Un des plus beaux Modigliani, *Nu couché*, atteint avec 170 millions de dollars une cote à une vente de Christie's à New-York. L'acquéreur est un milliardaire chinois.

13 novembre

L'Assemblée nationale adopte, dans le cadre du budget 2016, la création d'un crédit d'impôt au profit du spectacle vivant, et l'augmentation à 25% du crédit d'impôt en faveur de la création audiovisuelle.

24 novembre

Conseil des ministres européens de la culture consacré aux destructions du patrimoine et au trafic de biens culturels

28 novembre

Mort à 67 ans du metteur en scène Luc Bondy, directeur du Théâtre national de l'Odéon, l'une des figures majeures de la scène européenne

28 novembre

Mort à 87 ans de l'écrivain Jean Joubert, prix Renaudot 1975 pour le très beau "L'homme de sable"

LES COULEURS DE CAPA

Robert Capa, ce sont d'abord deux moments qui bornent sa vie : sa photo controversée d'un milicien républicain fauché par une balle pendant la guerre d'Espagne, sa mort à 40 ans sur une mine pendant la guerre d'Indochine. Il reste de lui, entre ces deux dates, le souvenir d'un grand photoreporter de guerre, et celle du créateur de l'agence Magnum.

Cette vie déclinée en noir et blanc n'est pourtant pas la seule. Robert Capa a aussi pris des photos en couleurs, et ce sont quelques-unes de ces photos que le Jeu de paume invite à découvrir au Château de Tours. Il y a, dans le lot, des images de guerre, plus près de l'arrière que du front, jusqu'à celles qu'il prit lors de son voyage fatal en Indochine. Mais il y

a aussi des moments plus aimables, témoins du retour heureux à la paix



après la Deuxième guerre mondiale: sports d'hiver dans les Alpes françaises, étés à Deauville ou à Biarritz, tournages de films d'Orson Welles ou de Rossellini, Paris, Rome,

Picasso... Il y a aussi des sujets plus graves, comme son reportage dans son pays natal, la Hongrie, en 1948, ou celui qu'il partage en URSS en 1947 avec John Steinbeck.

Derrière les photos, il y a l'homme. Généreux, curieux, avide de vivre, actif. Il y a aussi l'histoire de la photographie couleur et de son usage pour le reportage, du kodacolor au kodachrome. Plus pratique à utiliser, le second a plus mal résisté au temps, ce qui a nécessité, pour les photos présentées, d'importants travaux de restauration.

Jusqu'au 29 mai
www.jeudepaume.org

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Conception graphique :

Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles

et artistiques

est éditée par :

SPC SARL,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel : policultures@orange.fr

www.policultures.fr

LES ENJEUX DU PATRIMOINE MONDIAL

en bref

Le montant total des droits perçus en 2014 par les 230 sociétés membres de la CISAC s'est accru l'an dernier de 2,8% par rapport à 2013, pour atteindre un montant de 7,9 milliards d'euros. C'est la musique qui bénéficie de la plus grande part des perceptions, soit 87% du total.

La CISAC – Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs – est le plus important réseau mondial de sociétés de perception de droits d'auteur. Elle réunit 230 sociétés de 120 pays. Elle est présidée par Jean-Michel Jarre.

www.cisac.org

C'est le projet « Nouvelles du Front, Nouvelles Richesses ? », de l'équipe Obras-Frédéric Bonnet/Collectif AJAP14, qui a été retenu pour le Pavillon français de la Biennale internationale d'architecture de Venise en 2016.

Le commissaire général de cette biennale est l'architecte chilien Alejandro Aravena, qui a choisi comme thème de cette biennale "Reporting from the Front" ("Nouvelles du front").

Les "nouvelles fabriques de curiosité" font l'objet d'une conférence internationale, à l'occasion du 10ème anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Au cœur du débat, "l'impact des algorithmes de recommandation et des réseaux sociaux sur la diversité des expressions culturelles." Pour, entre tous les acteurs intéressés, "une réflexion commune sur les nouvelles modalités en ligne de la construction du goût".

Org. : Commission française pour l'UNESCO, soutenue notamment par Vivendi et Google.

17 décembre UNESCO Paris

Information:

alexandre.navarro@diplomatie.gouv.fr

CHENEVEZ Alain et NOVELLO PAGLIANTI Nanta, *L'invention de la valeur universelle exceptionnelle de l'Unesco. Une utopie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2015. 25 Euros.

GRAVARI-BARBAS Maria et JACQUOT Sébastien (dir.), *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*, Montréal, PU du Québec, 2014. 30 Dollars

L'Unesco a classé, en juillet dernier, au « patrimoine mondial » les Climats du vignoble de Bourgogne et les Coteaux, maisons et caves de Champagne. Les élus, à l'échelle nationale et locale, se sont réjouis d'une double inscription qui allait

contribuer au développement économique et à l'attractivité de ces deux régions viticoles françaises.

Le président François Hollande a déclaré dans un communiqué que cette décision "marque la reconnaissance internationale du patrimoine exceptionnel de ces régions et témoigne de la diversité et du dynamisme de nos territoires, qui sont la richesse de notre pays". Le ministre des Affaires étrangères et du développement international Laurent Fabius a salué "ces deux régions qui ont mis la préservation de leur patrimoine au service de leur dynamisme économique".

Deux ouvrages collectifs, publiés par des chercheurs en sciences

humaines et sociales, permettent de bien comprendre les logiques à l'œuvre. La procédure d'inscription, de plus en plus complexe, mobilise de multiples acteurs, et place l'inscription, dans une logique concurrentielle, au service des territoires. Les auteurs soulignent que l'instrumentalisation économique ne résume pas à elle seule les enjeux recherchés. De nouvelles relations se nouent entre les espaces touristiques et les sites patrimoniaux. Le « tourisme durable », nouveau paradigme défendu par l'Unesco, contribue à une participation renouvelée des populations et à de véritables recompositions territoriales.

Philippe Poirrier

LA FRANCE EN POINTE POUR

LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Le président du musée du Louvre, Jean-Luc Martinez, a remis au Président de la République un rapport sur la protection du patrimoine de l'humanité dans les conflits en cours au Proche-Orient. Le rapport formule cinquante propositions, qui s'inscrivent dans les instruments internationaux existants, notamment la convention UNESCO de 1970 sur le trafic illicite de biens culturels. Constatant « une destruction volontaire du patrimoine sans précédent dans l'histoire récente », Jean-Luc Martinez constate les limites des dispositifs existants (les conventions ne lient que les États qui les ont signés ; la dispersion des initiatives limite l'efficacité des dispositifs existants; le contexte international freine les possibilités d'action).

Le président du Louvre propose notamment « une initiative française forte pour que la

communauté internationale puisse se mobiliser en faveur de la protection du patrimoine », en particulier qu'elle prenne l'initiative d'une nouvelle convention de l'UNESCO "prévoyant un certain nombre de mécanismes qui n'ont pas encore été adoptés, notamment en matière de prévention, de protection et de reconstruction".

UN FONDS INTERNATIONAL

Il propose aussi la création d'un Fonds de dotation dédié à la sauvegarde ou la reconstruction du patrimoine. Le Fonds serait alimenté par des subventions d'organisations internationales, des soutiens d'États, du mécénat, du financement participatif... Pour lutter contre le trafic illégal de biens culturels (dont il souligne qu'il arrive au 3ème ou au 4ème rang des commerces illicites dans le

monde, après les armes et la drogue), Jean-Luc Martinez propose de renforcer la traçabilité des œuvres ainsi que les sanctions. Bien connaître les œuvres, les documenter, en diffuser les images apparaît comme un moyen indispensable pour freiner les trafics. Dernier combat, en dernier ressort, et après les destructions et les pillages : reconstituer numériquement les monuments et les objets détruits et disparus. Pour, au moins, en garder la mémoire.

Devant l'UNESCO, le 18 novembre, le Président de la République a annoncé qu'un "droit d'asile" pour les œuvres d'art menacées allait être introduit dans la loi sur la création et le patrimoine, dont le parcours parlementaire est en cours. La France a aussi décidé de renforcer ses contrôles douaniers à l'importation des biens culturels.